Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 029-212900385-20260310-DELIB112026-DE

Département du Finistère
Commune de COMMANA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 10 mars 2026

❖

Le Conseil Municipal de la commune de Commana s'est réuni le 10 mars 2026 à 18 h 30 mn, à la Salle des fêtes, sous la présidence de Philippe GUEGUEN, Maire.
Etaient présents, les Conseillers municipaux en exercice :
M. David QUEINNEC - Mme Patricia QUERE - Mme Fanny SAINT GEORGES - M. Benoit BARANTAL - Mme Nathalie CORLOUER - M. GODEC Denis - Mme Jennet LEYDET -
M. Yvan LEDEME – M. Kévin LOISEL- Mme Valérie POULIQUEN - M. Ludovic LE BRAS.

Pouvoirs :
Mme Magali DA ROSA COELHO à Mme Valérie POULIQUEN,
Mme Patricia QUERE à M. Philippe GUEGUEN.

Absente excusée : Mme Florence LE MER.

Date de la convocation le 06/03/2026.
Date d'affichage de la convocation : 06/03/2026.
Secrétaire de séance : Mme Nathalie CORLOUER.

- **Délibération 2026_11 : Délaissé Heslein Vian.**

Monsieur PAUL Jean-Noël avait demandé par courrier du 6 juin 2025, l'acquisition d'un délaissé situé à Heslein Vian devant un bien lui appartenant ; cette cession par la commune était estimée d'environ 20 m².
La délibération 32-2025 validait à l'unanimité la cession du délaissé et autorisait le Maire à signer l'acte correspondant.
Le délaissé communal (section F n° 2143) est évalué à 44 m² selon le rapport de mesurage d'A&T ouest, et non pas 20 m² comme stipulé dans la décision 32-2025.
De plus, une emprise sur le domaine communal de deux portions de terrain a été constaté,
Dans ce contexte il a lieu de procéder aussi à cette régularisation d'emprise du domaine communal.

- Devant propriété F 1166 : 24 m² (section F n°2142)
- Acquisition d'une parcelle 169 m² (section F n°2141)

L'ensemble de ces changements représente une contenance de 237 m².
Il est proposé au Conseil Municipal d'abroger la délibération 32-2025 par cette nouvelle proposition à savoir une cession d'une contenance totale de 237 m².

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 029-212900385-20260310-DELIB112026-DE

A l'unanimité, le Conseil Municipal :
- **Donne** son accord à la cession représentant **237 m²** à Heslein Vian au profit de M. PAUL Jean-Noël, (parcelles section C n°2142 n°2141 n°2143)
- **Dit** que le prix du m² est fixé à 3 € net vendeur, que l'ensemble des frais (géomètre, actes notariés) seront supportés par le demandeur,
- **Dit** que ces délaissés ne sont pas classés dans le domaine public communal,
- **Autorise** M. le Maire à signer l'acte correspondant chez Maître Sandrine JULIEN - Sizun

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Philippe GUEGUEN.

MAIRIE DE COMMANA
29450

La secrétaire de séance
Nathalie CORLOUER.